



COMMUNIQUE DE PRESSE

UNE GOUVERNANCE DU CSF ÉLECTRONIQUE À REDÉFINIR

UNE FILIÈRE À DÉVELOPPER URGEMMENT

La CGT souhaite profiter de la présence d'Agnès PANNIER-RUNACHER, Ministre déléguée chargée de l'Industrie, en vue de la signature à l'avenant du contrat de filière pour que le CSF "électronique" se donne enfin les moyens de construire une réflexion poussée sur les grands axes permettant de relocaliser une partie de notre filière qui aille plus loin que les travaux actuellement menés au sein de l'instance dont les perspectives sont conservatrices et souvent basées sur les stratégies élaborées par les seuls grands acteurs en place.

L'actualité est suffisamment chargée avec la crise sanitaire et ses conséquences associées, la pénurie sur les composants et la fuite récente de données médicales de patients français pour que nous soyons toutes et tous à la hauteur des enjeux.

Le positionnement transverse de "l'industrie électronique" au sens large vis-à-vis de l'ensemble des filières nécessite des investissements conséquents pour garantir une souveraineté qui nous fait actuellement défaut, que ce soit à l'échelle nationale ou européenne. Nous ne pouvons que partager les dernières déclarations de Monsieur Bruno Lemaire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, dénonçant notre manque d'indépendance sur cette filière stratégique.

Mais les déclarations d'intention ne suffisent plus et nous devons être en mesure de construire de nouveaux projets concrets pour faire face à la situation. Dès lors il est incompréhensible que le Président de notre CSF apparaisse aujourd'hui comme étant plus apte à défendre les intérêts de son entreprise, STMicroelectronics, fleuron européen du semiconducteur, que de promouvoir une dynamique entre l'ensemble des acteurs de toute la filière dont les intérêts sont pourtant très majoritairement convergents.

Donnons un exemple concret : pourquoi le Président du CSF n'a-t-il pas promu un partenariat avec les acteurs de la filière en aval "Industries et Technologies de la Santé" pourtant demandeurs ? Reconstruire une filière souveraine des composants et de l'assemblage nécessaires aux équipements médicaux n'est-il pas une priorité donnée par le gouvernement ?

Rappelons que la filière électronique intègre non seulement la microélectronique mais également la sous-traitance et l'assemblage, la construction de la Présidence de l'instance a d'ailleurs été initialement pensée en ce sens. Dans les faits, le déséquilibre au sein de la gouvernance est patent au profit du secteur amont des semiconducteurs de STMicroelectronics, le plus créateur de richesse, qui est également le plus subventionné par l'Etat et le moins en difficulté actuellement. Une gouvernance tournante serait de nature à corriger ce dysfonctionnement manifeste. Enfin l'élaboration de règles de fonctionnement basées sur la consultation démocratique (= vote) des membres du bureau pour les prises de décision permettrait à des visions alternatives de s'exprimer et de pouvoir émerger de nos échanges souvent riches.

Nous vous proposons, dès à présent, et pour chacun des grands secteurs de notre filière d'établir une cartographie des "forces en présence", des besoins et des lacunes actuelles. Il est nécessaire d'identifier les besoins de la politique publique (santé, transport, télécommunication...) afin de relocaliser intelligemment la production, de telle manière à générer une autonomie et des synergies favorables pour l'emploi et les connaissances.

Voici néanmoins quelques premières pistes de réflexion :

1. Les composants

Pour ce secteur le plus capitalistique et très concurrentiel, le périmètre européen (intra et extra UE) nous semble le plus pertinent pour envisager les investissements massifs à même de rattraper le retard accumulé en particulier sur les dernières générations de composants. Ainsi la dépendance créée sur la partie logique (microprocesseurs et mémoires en particulier), suite à l'abandon d'acteurs européens clés, constitue une fragilité de la filière qui peut s'avérer critique vis-à-vis des Etats-Unis et surtout de l'Asie (indépendance, sécurité...) dans un contexte d'instabilité. Nous souscrivons aux réflexions récentes de Thierry Breton, commissaire européen appuyées par un rapport récent de l'institut Montaigne concernant la nécessité de doter l'Europe d'une fonderie sur son territoire pour produire les prochaines générations de puces les plus avancées et doubler sa capacité actuelle de production (passer de 10% à 20% du marché mondial).

L'Europe dispose en son sein de points forts :

- Matériaux semiconducteurs avec Soitec (France) et Siltronic (Allemagne) [attention en cours de rachat par une entreprise taïwanaise]
- Conception et production de composants avec STMicroelectronics (France, Italie, Malte), Infineon, Global Foundries (Allemagne), X-Fab, Siemens Mentor Graphics
- Architecture des microprocesseurs avec ARM (Grande Bretagne)
- Lithographie avec ASML (Pays Bas), pompes à vide avec Pfeiffer (Allemagne), implantation IBS (France)
- Recherche technologique avec le LETI-LITEN/CEA (France), l'Institut Fraunhofer (Allemagne), IMEC (Belgique), centre de recherche de Eindhoven (Pays-Bas)
- Recherche système/ IA /cryptographie avec l'INRIA

Il y a donc beaucoup d'éléments pour constituer un projet de coopération de recherche et de développement industriel à l'échelle européenne.

2. L'assemblage et la sous-traitance électronique

Ce secteur a été mis à mal en France, entre autres, par des politiques agressives de mise en concurrence des donneurs d'ordres, les principales conséquences sont les suivantes :

- Manque d'investissement pour les grands et moyens volumes : portables, serveurs, auto...
- Manque de composants clés en particulier les circuits imprimés...

La création d'un ou plusieurs consortiums français (éventuellement européens) afin de fédérer les nombreux besoins puis de mutualiser les investissements permettrait d'atteindre

les tailles critiques nécessaires pour envisager des relocalisations d'ampleur. Cette démarche doit s'appuyer sur les acteurs de la sous-traitance déjà présents en France.

3. Les industries clientes de l'électronique (en aval) : automates, machines spéciales, équipements médicaux, automobile, systèmes du bâtiment etc...

Il s'agit ici de faire le lien avec les CSF des industries en aval afin d'identifier les besoins nécessaires en composants et cartes électroniques et de créer des projets communs permettant de reconstruire des industries souveraines des composants aux systèmes.

La France ne peut plus compter uniquement sur les équipementiers allemands, américains, japonais et maintenant chinois pour son industrie. Ce constat est en particulier vrai pour son industrie électronique qui aurait besoin d'un centre de compétences et de fabrication d'équipements dédiés financés par le plan de relance et à disposition des sous-traitants électroniques français.

L'accélération de la numérisation dans tous les domaines implique de construire un lien fort entre l'industrie électronique et ses industries en aval sous peine de laisser les grands acteurs étrangers menacer les industries françaises en prenant de l'avance via la disruption induite par la maîtrise de ces technologies.

4. La formation et le développement des compétences

Aujourd'hui de nombreux métiers manquent de main-d'œuvre qualifiée (ex : implantation de composants, assemblage automatique, procédés & maintenance en salle blanche...)

Il sera nécessaire d'associer au plan d'investissement de la filière un plan de développement des compétences ambitieux.

Nous proposons, par exemple, la création d'une école de techniciens bac+3 et de formation continue à destination des opérateurs à Grenoble pour les activités de salle blanche en pleine expansion.

Grenoble, le 4 mars 2021

Contacts :

- Fabrice LALLEMENT, Représentant CGT au CSF Electronique, 06 25 43 91 30
- Franck PERRIN, Représentant CGT au CSF Santé, 06 09 17 26 37